

0341367B
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE PAUL BERT
7 IMPASSE TOUNEL
34310 CAPESTANG
Tel : 0467498222

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Recette de ventes réalisés par l'établissement (CALENDRIER AVIGNON 2018)

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 44

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/01/2018

Réuni le : 13/02/2018

Sous la présidence de : Sebastien Sibille

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- Vu l'exemplaire de calendrier "PROVENCE 2018" présenté pour information

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation et l'affectation de la recette issu des ventes de calendriers (AVIGNON-PROVENCE 2018).

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

CALENDRIER 2018

Le Conseil d'Administration constate la recette de 950.00 euros et approuve son affectation au voyage "AVIGNON - PROVENCE 2018", compte tenu des ventes de calendriers, à 2.00 euros pièce, réalisés et vendus par les élèves de Mme DURAND Anne, professeur, (2017/2018); calendriers réalisés en interne (pas de valeur patrimoniale). Les calendriers non vendus sont mis au rebut pour être recyclés (pas de stock de produits finis).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0